

La démission de Mgr Joseph Charbonneau, la grève de l'amiante et le rapport Custos

par

Renaude Lapointe

Il fut la banderille au cou du Taureau . . .

IL fut l'aiguillon au flanc des Boeufs...

Le Taureau, ce fut M. Duplessis, qui avait juré sa perte.

Les Boeufs au pas lent, ce furent le groupe d'évêques réactionnaires de l'époque, rangés sous la bannière confessionnaliste, nationaliste et ruraliste de Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, qui se voyait comme le sauveur de l'Église canadienne menacée . . .

Le premier ministre, qui avait déjà envoyé à Rome plusieurs émissaires en soutane, délégua cette fois, pour l'ouverture de l'Année sainte, à la fin de décembre 1949, ses ministres en jaquette et haut de forme. Un échange de correspondance avait eu lieu précédemment entre le ministère du Travail et le pro-secrétaire d'État aux Affaires extraordinaires, Mgr Tardini, qui s'était chargé de recevoir un certain dossier et de le transmettre au Pape Pie XII, et aussi d'arranger une entrevue avec Sa Sainteté.

Après s'être pieusement inclinés sur le tombeau de saint Pierre et avoir présenté leurs respectueux hommages au Souverain Pontife, les ambassadeurs de M. Duplessis furent invités à participer, au Collège Canadien, à de fraternelles agapes avec les archevêques et évêques réunis à Rome à cette occasion.

Au cours du même mois, un rapport de 184 pages sur la grève de l'amiante, « à l'attention exclusive de MM. les membres du clergé » et portant en guise de signature le mot latin Custos (gardien), avait par ailleurs préparé une atmosphère propice en circulant dans les milieux cléricaux, au Québec et à Rome.

Rédigé, prétendait-on, par un groupe de catholiques militants, et soumis à l'attention du Vatican, il laissait entendre que la grève avait fait le jeu de Moscou et désignait, sans les nommer, Mgr Charbonneau et quelques autres, accusés en substance « de se faire les complices des chefs communistes en exerçant une influence indue pour démolir l'autorité du seul gouvernement catholique en Amérique du Nord ».

Enfin, Mgr Courchesne était allé lui-même présenter à Rome un long mémoire de 128 pages où il demandait, avec quelques autres têtes, celle de Mgr Charbonneau, accusé en substance « de ne plus être en communion avec la hiérarchie, de préparer un schisme dans l'Église du Québec en se séparant des évêques et en voulant diviser leur opinion, et de prêcher un catholicisme social avancé, c'est-à-dire de gauche. »

Sentence sans appel

Pie XII fut moins impressionné, assure-t-on, par le rapport Custos, apparemment financé par le gouvernement, et par la mission que M. Duplessis avait imposée à son ministre du Travail, qu'il ne le fut par le mémoire de Mgr Courchesne, lequel avait été appuyé par d'autres évêques lors de leur visite à Rome.

Mais jugeant aussi que la situation de conflit permanent existant entre le chef de la province et l'archevêque de Montréal ne pouvait aboutir qu'à une impasse, -- impasse dont le délégué apostolique à Ottawa était à même d'évaluer les répercussions sur le diocèse tout entier, -- le Pape décida d'agir rapidement, de sa seule autorité.

Il trancha d'un coup sec le noeud gordien. Geste diplomatique. Opération débloqué.

Et le 2 janvier 1950, Mgr Charbonneau reçut de la Secrétairerie d'État, dont le Pape était le chef, l'ordre de démissionner. Sentence sans appel.

Pour essayer de justifier ce que pouvait avoir d'arbitraire la décision papale dont il fut la victime, Mgr Charbonneau mentionna la suspense « *ex informata conscientia* », c'est-à-dire « fondée sur la conscience bien informée ».

Ce genre de suspense ne remonte qu'au concile de Trente. En voici l'explication: elle a les mêmes effets que les autres; elle est censure ou peine vindicative, au gré de celui qui l'inflige.

Sa caractéristique est l'absence de formes judiciaires et de monitions canoniques. Le législateur ecclésiastique, dit-on, a montré sa prudence en ne supprimant pas une institution parfois nécessaire au bien commun, mais en atténuant le plus possible son caractère odieux. Il ne l'admet que comme remède extraordinaire, à n'employer qu'à défaut de tout autre; il en précise les modalités et rappelle que le Saint-Siège pourra exiger d'avoir communication du dossier conservé par l'Ordinaire.(1)

La revue *Cité Libre*, qui publiait ce renseignement dans son numéro de janvier-février 1960, exprimait en même temps l'espoir que cette « absence de procédure », fondée sur la « conscience bien informée », soit rayée du code, lors de sa révision annoncée par Jean XXIII.

Vive réaction

Trois personnalités ecclésiastiques de haute valeur n'ont pas craint de considérer la destitution de Mgr Charbonneau comme une douloureuse injustice.

D'autres jugèrent cet acte avec beaucoup moins de sévérité, alléguant que de telles mesures sont monnaie courante dans l'Église, que les évêques en tutelle ou démissionnaires sont nombreux et que ce coup de scalpel, si rapide et brutal qu'il fût, s'imposait dans les circonstances.

Quelques-uns de ses amis reprochèrent plus tard à Mgr Charbonneau sa décision. Ils jugeaient que, peut-être, après une absence dont le motif diplomatique eût été la maladie, l'archevêque eût pu être appelé à réintégrer ses fonctions, une fois toutes les

passions apaisées. L'administrateur, lui disait-on, n'aurait peut-être pas fait merveille pendant cette période et reprendre le gouvernail eût paru normal.

« Je ne voulais pas que mes diocésains souffrent de cette situation », répondit-il.

Comte romain

Profondément troublé par cette démission, par son retentissement extraordinaire et la consternation qu'elle provoqua, le Vatican, pour calmer l'opinion et laver quelque peu l'humiliation, décerna à Mgr Charbonneau, six semaines plus tard, les titres de comte romain et d'assistant au trône pontifical, pour services rendus à l'Église.

Encore là, c'était mal le connaître.

« On m'a coupé les deux jambes et on m'offre une canne à pommeau d'or pour m'aider à marcher, aurait-il dit, encore sous le coup de la contrariété, en exprimant son dédain pour des honneurs aussi futiles. Je n'ai pas besoin de sucre pour avaler ma pilule. »

Cette attitude obtint l'approbation du public. Dans *Le Travailleur*, de Lowell, Mass., Yvonne Lemaître écrivait : « . . . C'est maintenant le comte Charbonneau. D'archevêque de Montréal à comte romain . . . On songe à la boutade de Clémenceau quand on lui apprit que Paderewski avait été élu président de la Pologne : « Paderewski président? quelle déchéance! »

Plus tard, le cardinal Tisserant fit le long voyage jusqu'à Victoria pour lui tendre, dit-on, l'amorce de quelque poste honorifique.

Blessé au coeur, le lion rugissant devenu silencieux se replia en sa tanière, s'efforça de ressembler chaque jour davantage à l'Agneau divin et mourut.

Chef clairvoyant, dynamique et impétueux de l'élément qui voulait que le Canada français soit plus ouvert aux réformes sociales tout en demeurant profondément chrétien, Mgr Charbonneau eut contre lui tous les intégristes et les obscurantistes, qui avaient peur de lui.

Il fut la victime immolée . . . la victime de son milieu.

Mais la lutte contre l'intégrisme et l'obscurantisme se poursuivit, facilitée par ses efforts, fécondée par son sacrifice. Des progrès énormes furent accomplis et l'on vit même, sous la poussée des événements et des circonstances, des évêques *courchesnisants* devenir peu à peu *charbonnisants*.

Dans un Québec en retard de cinquante ans, aux cadres sociaux vermoulus, Mgr Charbonneau était venu avec un regard qui voyait plus loin que son temps.

Il a connu le sort des précurseurs.

Le rapport Custos

La rédaction de l'ouvrage, connu sous le nom de *rapport Custos*, a été attribuée au R.P. Émile Bouvier, s.j., connu pour ses sympathies pro-patronales et pro-Union-Nationale; il n'a pas opposé de démenti à cette prétention.

Le rapport, « rédigé dans l'intention de diffuser plus largement et plus authentiquement la doctrine sociale de l'Église, tel que nous le demande le Saint-Père », circula non seulement parmi les membres du clergé mais aussi, sous le manteau, dans les milieux politiques et patronaux de la province.

Arme de guerre d'une partie des catholiques contre une autre partie qui entretenait des conceptions sociales différentes, le rapport contient des documents (authentiques pour la plupart) entrelardés de diffamations et d'avertissements dirigés contre des membres du clergé, du haut en bas de la hiérarchie, contre les chefs de la CTCC(2) et contre des tierces personnes.

Le rapport contient des phrases comme celles-ci :

A la question: si cette grève a fait le jeu de Moscou, nous répondons péremptoirement que oui . . .

La doctrine permanente du Komintern enseigne, entre autres, qu'il faut pénétrer les syndicats catholiques d'agents communistes qui, camouflés en bons catholiques, devront tenter d'en prendre la direction.

Ici, c'est un chef communiste qui parle :

L'ouvrier catholique . . . est heureux d'entendre parfois des prédicateurs lui tenir du haut de la chaire le même langage révolutionnaire et socialiste que ses chefs syndicalistes. Il ne peut se douter que ce sont nos idées qui sont ainsi diffusées par des ignorants ou des prêtres de bonne foi, aveuglés par excès de charité ou encore par démagogie.

Nous pouvons compter, dans ce clan catholique, sur deux sortes de complices : les complices conscients, ceux qui, par orgueil, ambition, opportunisme, se font nos propres porte-parole, et les complices inconscients qui, de bonne foi, diffusent nos idées révolutionnaires, attaquant l'autorité établie, discréditant le prestige des patrons et des dirigeants et poussant ainsi les prolétaires dans nos bras.

(Ce prétendu enseignement des chefs communistes aurait été connu grâce aux notes sténographiques prises pendant un cours de tactique par un communiste, depuis converti.)

Ces complices, poursuit le chef communiste, nous sont avant tout indispensables dans la tâche la plus importante qui nous est assignée dans les pays bourgeois où le parti ne peut pas agir ouvertement : cette tâche, c'est de démolir l'autorité, toutes les autorités .

. . . Une fois que la masse ouvrière aura pris conscience qu'elle peut impunément braver l'autorité, il suffit de répéter les grèves illégales un certain nombre de fois,

jusqu'à l'obtention de la mentalité révolutionnaire et insurrectionnelle parfaite et permanente dont nous avons besoin pour le grand jour . . .

. . . Nos cellules aux Universités McGill et de Montréal ne doivent avoir aucun lien apparent avec les organismes noyautés par nos agents. Comme vous le savez, nous pouvons déjà compter sur des collaborations sûres dans le corps des professeurs et les idées progressistes ont déjà fait bien du chemin dans les milieux de l'Alliance des professeurs catholiques . . .

. . . Gardons-nous bien de faire voir que certains meneurs chrétiens, certains aumôniers et certains journaux font notre jeu, gardons-nous d'approuver publiquement leur conduite . . . Des amis à nous travaillent sur d'autres plans pour amener à nos idées davantage d'aumôniers et de prêtres . . . Laissons donc les unions chrétiennes propager nos idées, adopter notre tactique et nos méthodes pour renverser l'autorité, sous la conduite de leurs propres chefs et avec la bénédiction de leurs aumôniers . . .

Cette fois, Custos poursuit lui-même :

. . . Le Saint-Père n'a jamais condamné le capitalisme comme forme économique, mais seulement tel capitalisme exploiteur et oppresseur comme on le connaît malheureusement ici chez les Juifs et les Anglo-Saxons. Les patrons catholiques et sociaux, qui ont obtenu tout récemment les encouragements du Saint-Père, sont outrés d'être mis sur le même pied que les ennemis de L'Église . . . Nous connaissons telle entreprise capitaliste catholique où le Sacré-Coeur règne sans bigoterie à la fois à l'atelier et au bureau du président . . . Le syndicat d'entreprise y a dépassé le stade purement revendicatif pour devenir corporatif. Or, le patron doit constamment se défendre contre les agitateurs et les excitateurs envoyés par . . . la Confédération des syndicats chrétiens.

Le reste du rapport est de la même farine . . .

Témoignage de J.-C. Falardeau

Par ailleurs, un professeur de la Faculté des sciences sociales de Laval, M. Jean-Charles Falardeau, qui rendit visite à l'archevêque en août 1957, à Victoria, a fait cette déclaration :

Je ne l'avais jamais rencontré auparavant, mais il connaissait mon nom. Je passai une longue matinée avec lui. C'était évidemment un saint homme, qui planait déjà au-dessus des problèmes terrestres. Mais il écouta avec attention le but de ma visite. À certains moments, des larmes embuèrent ses yeux.

Je lui exprimai ma très grande admiration personnelle. Je lui apportai le souvenir et l'admiration de mes collègues. Je lui dis ce que nous croyions tous : qu'il était une sorte de martyr, une victime du milieu.

Je l'assurai que les projets qu'il avait amorcés n'étaient pas restés sans suite, que divers secteurs, dans notre faculté comme dans les syndicats, poursuivaient leur activité dans le sens de l'esprit qui l'avait animé : nécessité d'une coopération et d'une connaissance réciproques des deux groupes ethniques, tendances récentes et orientation possible de la CTCC vers une fusion éventuelle, etc.

A ce moment-là, le livre sur *la grève de l'amiante* était en préparation; je lui en promis un exemplaire, que nous lui adressâmes dans la suite, Gérard Pelletier, Pierre Elliott Trudeau et moi.

Mgr Charbonneau avait devancé son époque. Il voulut s'opposer au « monstre » mais il dut plier. Ce fut un triste moment pour l'épiscopat. Mais l'archevêque de Montréal avait rendu la tâche plus facile à ceux qui le suivirent. Il nous a aidés à faire peau neuve...

(1) Droit canonique, 2186 à 2194.

(2) La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, devenue depuis la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN).

Source : Renaude Lapointe, « Une victime de son milieu », Chapitre 2 de *L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau*, Montréal, les Éditions du Jour, 1962, 157p., pp. 16-24. Malgré des efforts qui ont été déployés dans ce but, il n'a pas été possible à l'éditeur de recevoir la permission de reproduire ce document des Éditions du Jour puisque celles-ci n'existent plus depuis plusieurs années et qu'il s'est avéré impossible de pouvoir rejoindre toute personne responsable pour cette maison d'édition. S'il s'avérait qu'une telle personne existe, j'apprécierais qu'elle entre en contact avec Claude Bélanger (C.BELANGER@marianopolis.edu) pour régulariser cette situation. L'éditeur affirme que la publication du document reproduit ci-haut est faite de bonne foi, sans but lucratif, et qu'il reconnaît les droits des Éditions du Jour.

© 2001 Pour l'édition sur le web, Claude Bélanger, Marianopolis College